

Lieux de travail sains.
Un acquis pour vous. Un atout pour l'entreprise.

La campagne «Lieux de travail sains» 2023-2025



La sécurité et la santé au travail à l'ère numérique

#EUhealthyworkplaces

www.healthy-workplaces.eu



Introduction

Les technologies numériques fournissent des services et des solutions essentiels à tous les secteurs de l'économie et de la société. Elles modifient non seulement notre manière de travailler, mais aussi les endroits et les moments où nous travaillons.

La robotique et l'intelligence artificielle (IA) soutiennent et remplacent le personnel travaillant dans des environnements dangereux. Les mégadonnées permettent d'améliorer l'efficacité des systèmes de surveillance. Le travail à distance offre aux employés davantage d'autonomie et de flexibilité.

Malgré les avantages de la numérisation, son impact sur la sécurité et la santé au travail (SST) apparaît seulement et est relativement inconnu. Il est important d'explorer les défis et risques potentiels et d'adapter en conséquence le cadre réglementaire qui promeut et protège la sécurité et la santé des travailleurs.

Adopter une approche centrée sur l'humain lors de la conception, de la mise en œuvre, de la gestion et de l'utilisation de technologies numériques peut contribuer à garantir la sécurité des travailleurs et la productivité des entreprises.

À propos de la campagne

Les objectifs sont les suivants:

- améliorer les connaissances sur l'utilisation sûre et productive des technologies numériques dans tous les secteurs;
- sensibiliser aux défis en matière de SST liés à la transformation numérique du travail;
- informer sur les risques et opportunités émergents;
- promouvoir l'évaluation des risques et la gestion sûre des technologies numériques sur le lieu de travail;
- encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les parties prenantes concernées.





La campagne porte sur les cinq domaines prioritaires suivants:

- 1. le travail sur plateformes numériques;**
- 2. l'automatisation des tâches;**
- 3. le travail à distance et hybride;**
- 4. la gestion des travailleurs au moyen de l'IA;**
- 5. les systèmes numériques intelligents.**

Qui peut participer?

Toutes les personnes et organisations intéressées, au niveau tant européen que national et quels que soient leur taille et leur secteur d'activité, en particulier:

- les employeurs, les cadres, les travailleurs et les délégués à la SST des secteurs public et privé;
- les points focaux de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), les partenaires sociaux et leurs réseaux;
- les comités de dialogue social sectoriel;
- les décideurs politiques;
- la communauté de recherche en lien avec la SST et les communautés techniques en lien avec la SST;
- les inspections du travail et leurs associations;
- les organismes d'assurance sociale et d'assurance obligatoire contre les accidents;
- les groupes d'experts interdisciplinaires (éthique, droit, informatique);
- les établissements d'enseignement et le secteur de l'éducation en général;
- les concepteurs de logiciels, les programmeurs et fournisseurs, et les concepteurs industriels (IA);
- la communauté des jeunes entreprises;
- les médias.

Il est essentiel de renforcer la confiance en informant et en consultant les travailleurs, et en leur permettant de participer à la conception et à la mise en œuvre de technologies et de systèmes numériques.

Comment participer?

- Contribuez à la sensibilisation en diffusant les supports de campagne.
- Organisez des manifestations et des activités, comme des ateliers, des sessions de formation, des concours.
- Promouvez les outils et les ressources de gestion des risques en matière de SST liés à la numérisation.
- Partagez des bonnes pratiques avec vos réseaux.
- Participez aux Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains».
- Participez aux Semaines européennes de la sécurité et de la santé au travail.
- Participez à des activités de promotion sur les médias sociaux.
- Devenez partenaire officiel ou partenaire média de la campagne.

Informations et ressources complémentaires

Consultez le site www.healthy-workplaces.eu pour obtenir de plus amples informations et diverses ressources dont vous pourrez tirer profit pour promouvoir et soutenir la campagne, notamment:

- le guide et la boîte à outils de la campagne, et d'autres supports promotionnels;
- des rapports, des bulletins d'information, des fiches d'information et des articles OSHwiki;
- des outils, des infographies, des supports audiovisuels et un guide de bonnes pratiques;
- des séances d'information en ligne autour de chaque domaine prioritaire.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux:

#EUhealthyworkplaces



Dates clés

Lancement de la campagne:
octobre 2023

Semaines européennes de la sécurité et de la santé au travail:
octobre 2023, 2024 et 2025

Événement d'échange de bonnes pratiques «Lieux de travail sains»:
printemps 2025

Résultats des Prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»:
avril 2025

Sommet «Lieux de travail sains»:
novembre 2025

L'**EU-OSHA** contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. Instituée par l'Union européenne en 1994 et établie dans la ville espagnole de Bilbao, l'Agence collecte, élabore et diffuse des informations fiables, impartiales et objectives dans le domaine de la sécurité et de la santé, et collabore avec un réseau d'organisations de toute l'Europe en vue d'améliorer les conditions de travail.

L'EU-OSHA organise par ailleurs les campagnes «Lieux de travail sains». Les institutions de l'Union européenne et les partenaires sociaux européens apportent leur soutien à ces campagnes qui sont coordonnées au niveau national par le réseau des points focaux de l'Agence. Intitulée «**La sécurité et la santé au travail à l'ère numérique**», la campagne 2023-2025 vise à sensibiliser aux défis et aux risques en matière de SST liés aux technologies numériques et à la nécessité de les gérer d'une manière sûre et saine favorisant une culture de prévention des risques.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

C/Santiago de Compostela 12
48003 Bilbao, ESPAGNE

Courriel: information@osha.europa.eu

www.healthy-workplaces.eu

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2023
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source
Toute utilisation ou reproduction de photos dont l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail ne possède pas les droits d'auteur requiert l'autorisation préalable des titulaires des droits en question.
Les photographies utilisées dans la présente publication illustrent une série d'activités professionnelles. Elles ne sont pas nécessairement représentatives de bonnes pratiques ou du respect d'exigences législatives.